

## **Constitution d'un corpus d'« expressions verbales » (à partir de la classe des verbes de communication du dictionnaire *Les Verbes français* de J. Dubois et F. Dubois-Charlier). Esquisse d'une comparaison avec l'arabe marocain<sup>1</sup>**

**Résumé** — Cet article présente un corpus original d'« expressions » élaboré à partir de la classe *C* (les verbes de communication) du dictionnaire *Les Verbes français* de Dubois et Dubois-Charlier 1997. Les « expressions » répertoriées s'inscrivent dans le cadre d'une interaction orale dyadique et servent majoritairement des actes de langage *dépréciatifs*. On compare également quelques expressions françaises à leurs correspondants en arabe marocain.

**Mots clés** : expression, construction, verbes de communication, interaction, évaluation, acte illocutoire, arabe marocain.

**Abstract** — This paper presents an original corpus of "expressions" built from the class *C* (verbs of communication) of *Les verbes français*, Dubois and Dubois-Charlier 1997. The "expressions" emerge spontaneously in dyadic interactions. Their main pragmatic function is a negative evaluation, by the speaker, of the verbal or non verbal behavior of the addressee. In a second part of this paper, we compare some of French expressions to their counterparts in Moroccan Arabic.

**Key words**: expression, construction, verbs of communication, dyadic interaction, evaluation, illocutionary act, Moroccan Arabic.

### **Introduction**

Le Dictionnaire *Les verbes français*<sup>2</sup> (désormais *LVF*), Dubois & Dubois-Charlier 1997, est une classification syntactico-sémantique des emplois des verbes français attestés dans les grands dictionnaires de langue. Des phrases simples illustrent chacun des emplois verbaux présentés. Ces phrases ne visent cependant pas à rendre compte des possibilités locutionnelles ou expressives de l'emploi verbal. L'objectif du travail présenté ici consiste précisément à déterminer, pour la classe des verbes de communication (classe *C*), les unités qui peuvent donner lieu à « expression ». Ont ainsi été répertoriées<sup>3</sup> les « expressions » spontanément venues à notre esprit, celles que nous avons ressenties, intuitivement, comme naturelles dans une interaction. Ces expressions ont ensuite fait l'objet d'une brève analyse des points de vue syntaxique et lexical, sémantique et pragmatique.

On commence par examiner les principales propriétés des expressions relevées pour en proposer une lecture en fonction de la valeur expressive de l'acte illocutoire qu'elles réalisent. Quelques-unes des expressions recueillies pour le français sont ensuite comparées – quand

---

<sup>1</sup> Je remercie sincèrement Danielle Leeman pour toute l'aide qu'elle m'a apportée.

<sup>2</sup> Cf. *Langue française* 2007, n°153 et *Langages* 2010, n°179-180.

<sup>3</sup> Un corpus constitué d'environ 160 « expressions » a été constitué par quelques-uns des membres de l'opération SSgD (Syntaxe et Sémantique grammaticale Descriptives) du laboratoire MoDyCo (UMR7114), notamment par Christine Bracquenier, Catherine Camugli Gallardo, Nizha Chatar-Moumni, Danielle Leeman, Claire Martinot et Sabine Pétilon.

cela est possible – à leurs correspondants en arabe marocain dans la perspective d’une typologie de l’expression des émotions ou attitudes émotionnelles véhiculées par ces constructions.

## 1. Les « expressions » répertoriées à partir de *LVF*. Définition et propriétés

Les situations récurrentes de la vie quotidienne sont souvent accompagnées d’expressions « toutes faites » déclenchées dans des situations de communication spécifiques, généralement à l’oral. C’est par exemple le cas des rituels de politesse du type *Comment allez-vous ? Très bien, merci. Et vous ?*, des formules « machinales » comme *Ça alors ! ; Tu parles ! ; Qu’est-ce que tu veux que j’té dise ; J’veus demande un peu...!* Ces expressions sont des énoncés « directement et globalement liés à une situation » (Fónagy 1982 : 4). « Directement, car on les prononce au moment même où la situation se produit, et globalement, car l’énoncé est indécomposable sémantiquement et pragmatiquement » (Náray-Szabó 2009 : 49). Contrairement aux énoncés libres – qui peuvent être strictement neutres du point de vue émotionnel –, les énoncés liés<sup>4</sup> manifestent le plus souvent une réaction « expressive ». Par exemple, la construction *Passe une bonne journée !* dégage, sans intonation particulière, une attitude conviviale, aimable, alors que l’énoncé libre *Il passe une bonne journée* nécessite une intonation adéquate ou des ajouts (adverbe, adjectif, etc.) pour véhiculer un quelconque affect<sup>5</sup>.

Des verbes de communication ayant servi de point de départ à leur production, les expressions de notre corpus s’inscrivent naturellement dans le cadre d’une interaction orale dyadique. Leur interprétation ne peut de ce fait être déduite uniquement de celui des éléments qui les co-construisent mais exige un recours à la situation qui les a déclenchées (Fónagy 1982). Les expressions codifient – conventionnellement – un effet pragmatique (Fradin 1996 : 57) dans un cadre interlocutif donné. Le caractère préformé – en vue d’une situation déterminée – et le lien avec un certain effet illocutoire des expressions est linguistiquement marqué, d’où des contraintes sur leur forme et leur contenu.

### 1.1. Contraintes sur l’intonation.

L’intonation actualise l’énoncé, le concrétise pour le rendre transmissible en fonction d’une intention communicative donnée ; elle structure l’information en permettant au locuteur de mettre en exergue le focus de son énonciation ; elle communique des affects, émotions ou attitudes, rôle fondamental dans la mesure où « The ability to express and interpret feelings and attitude is necessary for regulating interpersonal affairs in all cultures. It is a prerequisite for negotiating claims to power, respect or equality, defining degrees of intimacy, showing affiliation or non affiliation, avoiding face threats, repairing interpersonal misunderstandings, and so forth » (Arndt & Janney, 1991). La structure mélodique s’instancie en situation ; les choix opérés sont réalisés en fonction de la situation dans laquelle s’inscrit une énonciation, mise en œuvre de manière particulière, avec une visée particulière. De ce fait, la même construction avec le même contenu lexico-syntaxique peut servir des fonctions pragmatiques différentes selon sa structure mélodique.

L’énoncé *C’est toi qui le dis* est « libre » en (2)

---

<sup>4</sup> Ces expressions reçoivent des appellations variées : *routine formulae* (Coulmas 1979), *énoncés liés* (Fónagy 1982), *idioms with pragmatic point* (Fillmore et al. 1988), *énoncés de motif usuels* (Martins-Baltar 1995), *pragmatèmes* (Mel’cuk 1998), *phrases de routine* (Schapira 1999), *énoncés liés à une situation* (Marque-Pucheu 2007), etc.

<sup>5</sup> Le terme d’*affect* regroupe ici ce qu’on distingue généralement entre *émotion* et *attitude* émotionnelle.

(2). Exemple de situation : lors d'une répétition, A montre un extrait de texte à B

A : *Qui dit ça ?*

B : *C'est toi qui le dis.*

où l'intonation démarque *toi* comme le focus de l'énonciation. Cette construction est compositionnelle et le contenu sémantique déductible des unités qui la composent ; mais il est « lié » en (3) :

(3). Exemple de situation : A attribue à un tiers certains propos

A : *C'est Pierre qui a dit ça.*

B : *C'est toi qui l'as dit !*

où la construction, ayant subi un changement sémantique, est devenue une habitude langagière, investie d'une valeur illocutoire déterminable dans une situation particulière. Ici, B marque son énonciation d'une prosodie caractéristique du peu de crédit dans lequel il tient les propos de A. Notons avec Fónagy (1982) la chute du *e*, spécifique à ce type de construction. Un autre exemple :

(4). *Mais je blaguais!*

qui peut manifester, en fonction de la situation et de l'intonation, une réaction ironique et amusée, ou bien l'exaspération du locuteur face à la réaction de son allocutaire, allocutaire qui peut lui-même réagir et exprimer une ironie – incrédule ou condescendante – devant le dire de l'autre :

(5). *Tu blaguais, j'espère? / Tu blaguais ? Dis-moi que tu blaguais ?*

## 1.2. Contraintes sur la personne

(6). *Si tu fais ça, j'te promets/ \*<sup>6</sup>tu promets/ \* vous promettez que tu (vous) le regretteras (ez)!/ que tu (vous) vas (allez) le regretter!*

(7). *Je/\*Il te (le) jure (sur la tête de ma mère) que...*

Ces énoncés, explicitement marqués comme des performatifs (verbe au présent, à la première personne, à la voix active ; *Je V*, *Je V de* ou *Je V que*) donnent au locuteur (*je*) les moyens d'exprimer distinctement sa domination sur son interlocuteur (*tu / vous* ») ou sur un absent (*il*), d'où le peu de flexibilité dans la variation pronominale. Lorsque cette variation est possible, il arrive qu'elle provoque une inversion de polarité (Martins-Baltar 1999) :

(8). *C'est moi qui te l'as dit* où le locuteur évalue positivement son dire.

*C'est toi qui l'as dit* où le locuteur évalue négativement le dire de l'autre.

(9). *Il faut tout m'dire*, où le locuteur évalue positivement sa capacité de compréhension.

*C'est incroyable ! Il faut tout te dire*, où le locuteur évalue négativement la capacité de compréhension de son interlocuteur.

## 1.3. Contraintes sur le temps verbal.

Le tiroir verbal le plus représenté est le présent de l'indicatif :

(10). *Si tu fais ça, j'te promets/\*je t'ai promis/\*j'te promettrai (que tu le regretteras!/ que tu vas le regretter!)*

(11). *J'te jure/ \*Je t'ai juré, \*je te jurerai (sur la tête de ma mère)*

Avec un tiroir verbal autre que le présent, il ne s'agirait plus, dans ces énoncés performatifs, d'un acte illocutoire issu d'une situation de communication *hic et nunc*, mais de

---

<sup>6</sup> L'astérisque indique dans cet article qu'il s'agit d'un énoncé libre et non d'une expression.

l'accomplissement ou du futur accomplissement d'un acte. Le présent peut toutefois couvrir d'autres valeurs – par exemple un futur (12) ou un accompli (13) – dans des actes performatifs dérivés :

(12). *Bon, t'inquiète, j'te téléphone.*

(13). *Toi, j'te cause plus*

Le corpus présente quelques occurrences du conditionnel avec des verbes *formatifs* (Anscombe, 1980 :118 sq) comme *pouvoir, falloir, devoir* au moyen desquels un énoncé structurellement interrogatif sert à formuler une requête, ou une assertion à formuler un ordre :

(14). *Tu devrais t'arrêter/ A ta place, je m'arrêtera* = 'Je t'ordonne de t'arrêter/ Je te conseille (conseil menaçant) de t'arrêter'.

(15). *Tu pourrais parler moins fort?* = 'Je te demande de parler moins fort'.

(16). *Faut/faudrait pas charrier quand même...* = 'Je te conseille de ne pas charrier'.

#### 1.4. Contraintes sur la structure syntaxique

Le corpus compte des phrases simples :

(17). *Toi j'te cause pas*

(18). *Et ça blablate, et ça blablate...*,

des phrases complexes :

(19). *Qui t'es toi pour m'causer ?*

(20). *J'suis sûr qu'il bluffe là,*

mais aussi des phrases « elliptiques » :

(21). a) *Tu peux/ On peut/ Quelqu'un peut(-il) m'expliquer?!*

b) *\*Quelqu'un peut-il m'expliquer ce problème de maths?*

c) *Tu peux m'expliquer ce raffut/ce souk/ce ramdam?!*

L'usage de l'ellipse implique un degré important d'interaction entre les locuteurs dans la mesure où elle impose qu'il n'y ait aucune ambiguïté sur le segment discursif « manquant ». La structure elliptique caractérise de ce fait particulièrement les expressions, énoncés préconstruits, mémorisés et liés à une situation. Dès lors qu'on hésite sur le segment discursif à restituer, « on sort du domaine de la reconstituabilité d'un préconstruit pour entrer dans celui de la glose interprétative construite par les énonciateurs » (Tamba-Mecz 1983 : 154). L'énoncé préformé, à caractère conventionnel en (21a) ci-dessus, a acquis sa valeur à force de figurer dans des situations récurrentes. Cette expression manifeste l'exaspération, l'agacement du locuteur face à une situation qu'il juge négativement. En (21b), l'argument du verbe (*problème de maths*) « libère » cette expression de son ancrage situationnel pour la transformer en simple requête. Il est par ailleurs intéressant de noter que l'expression (21a) peut recouvrir un objet (21c) à condition qu'il soit caractérisé par un trait de sens négatif (*raffut, souk, ramdam*).

La fréquence discursive de l'expression elliptique *Tu parles !* la conduit inexorablement vers le statut totalement figé d'une interjection, refusant par exemple la pronominalisation de l'objet (22a). En fonction du commentaire sur lequel elle porte, cette expression permet au locuteur d'évaluer une situation soit négativement (22b) soit positivement (22c) :

(22). a) *\*Tu en parles !*

b) *Tu parles !/ Tu parles d'une histoire !*

c) *Tu parles !/ Tu parles que j'ai raison !*

L'ellipse peut ne concerner qu'un argument de la proposition principale ou la proposition principale dans son entier ; certaines expressions se présentant sous la forme de propositions subordonnées classiques :

(23). *Maintenant que tu le dis / Si tu le dis... / Puisque tu insistes... / Sans vouloir te (vous) commander...*

Le caractère récurrent de ce type d'expression dans des situations d'interlocution orale prédéfinies leur confère une très forte autonomie syntaxique qui leur permet, au fur et à mesure d'un processus de pragmatization, de bénéficier d'une autonomie discursive telle que certaines finissent par fonctionner comme des marqueurs discursifs. C'est le cas de *Tu parles !* mais aussi de *Si tu le dis ; Si j'ose dire* ou encore de *Disons*.

### 1.5. Les expressions sont modalisées par des « mots du discours ».

Les expressions répertoriées sont en fait elles-mêmes ponctuées par de « petits mots » qui renforcent, orientent ou soulignent l'émotion ou l'attitude émotionnelle transmise. Ces petits mots « appellent, dans la majorité des cas, une situation d'interlocution, parce qu'ils servent au locuteur à se positionner par rapport à son discours ou par rapport à celui de l'interlocuteur pour le bénéfice de ce dernier » (Dostie et Pusch 2007 : 5). Les mots du discours les plus utilisés dans notre corpus sont *bon, là, ou quoi* et *quand même*. Ils occupent des places stratégiques dans l'énoncé pour permettre à l'interlocuteur de décoder correctement le sens voulu par le locuteur et ainsi de prendre position dans l'échange.

Avec *bon*, le locuteur prend ou reprend la parole pour se positionner ou se repositionner dans l'échange, en prendre le contrôle et ainsi dominer son interlocuteur :

(24). *Bon, tu conclus? / Bon, à plus, on s'téléphone.*

En associant à *bon* d'autres « petits mots » comme *alors, allez, ça va*, le locuteur renforce encore son emprise en interpellant son interlocuteur et ainsi interrompre son tour de parole :

(25). *Bon allez accouche! / Bon, alors, t'accouches? / Bon, ça va, on a compris, n'en rajoute pas!*

Le déictique textuel *là*<sup>7</sup> – positionné en fin d'énoncé – alerte l'allocutaire, attire son attention sur l'importance informative que le locuteur donne au contenu de son acte langagier, contenu dont il veut être sûr qu'il devienne un « savoir partagé » (Dostie 2007). « Le déictique *là*, déictique de l'espace partagé, exprime la co-orientation vers un objet commun d'attention : il s'inscrit dans la subjectivité en même » (Barbérís 2008 : 2). Avec *là*, le locuteur positionne son interlocuteur dans le même espace déictique :

(26). *Arrête de plaisanter, c'est sérieux là / Non mais c'est pas possible, tu blagues là! / Non mais c'est pas vrai, tu bluffes là!*

La fonction méta-discursive de *là* est accentuée par des modalisateurs illocutoires – *non mais ; c'est pas vrai ; ça va pas ; complètement ; franchement* – qui rendent encore plus saillant le contenu propositionnel que le locuteur veut être certain de partager avec l'allocutaire :

(27). *Non mais ça va pas non? Tu déliras complètement là!*

(28). *Non mais franchement t'exagères là.*

Notons que les particules énonciatives *bon* et *là* coexistent dans certaines constructions. Le locuteur occupe en (29) une position de force incontestable : il prend le contrôle de l'échange

---

<sup>7</sup> A distinguer du *là* déictique spatial ou temporel : *Ah là tu te moques de moi !*

en ouvrant son acte d'énonciation par *bon*, il intime un ordre à l'allocutaire, justifie son ordre par le jugement négatif qu'il porte sur son comportement (verbal ou non verbal) et clôt sa part de discours en prenant bien soin, avec son *là*, d'attirer l'interlocuteur dans un espace déictique imaginaire identique :

(29). *Bon, arrête, tu pousses un peu là.*

Tout comme le déictique textuel *là*, le mot du discours complexe *ou quoi* se situe en position finale. En (30) par exemple, *ou quoi* remplit à la fois une fonction phatique et une fonction métalinguistique dans le sens où le locuteur l'énonce pour appeler son interlocuteur à valider l'usage d'un terme. On pourrait proposer une glose du type : « est-ce que j'utilise le bon verbe pour qualifier, évaluer ton comportement ? ».

(30). *Tu dérailles ou quoi ?/ Tu plaisantes ou quoi ?*

En utilisant le marqueur du discours *quand même*, le locuteur réfute, conteste une situation (31), un dire ou un comportement, verbal ou non verbal (32) marquant ainsi une opposition entre une situation donnée et son propre univers de croyances (Martin 1987) ou encore, selon les termes de Moeschler et de Spengler (1981), sa propre norme : « L'effet pragmatique essentiel de *QM* [*quand même*] est de référer à une norme et de créer une rupture entre le monde décrit et le monde normé » (Moeschler & de Spengler 1981 :110) :

(31). *(C'est pas ce que j'ai fait de mieux), j'en conviens, mais quand même !*

(32). *Faut pas déconner/charrier quand même*

## 2. Les expressions du corpus *LVF* sont des actes de langage *dépréciatifs*

Ce qui frappe d'emblée, au regard des énoncés situationnels qui constituent notre corpus, est le nombre important d'actes de langage *dépréciatifs*, *minoratifs*. Sur près de cent soixante expressions, seule une petite dizaine<sup>8</sup> n'est pas immédiatement révélatrice ou génératrice de tension, de conflit entre les protagonistes de l'interaction dyadique mise en scène. La principale fonction illocutoire des expressions déterminées pour les verbes de la classe *C* de *LVF* est donc une fonction d'évaluation négative – explicite ou implicite – du comportement (verbal et/ou non verbal) du destinataire. Ces expressions sont déclenchées dans des situations qui provoquent soit un reproche ou une critique soit un avertissement ou une menace du locuteur en direction de son interlocuteur ou d'un tiers.

**2.1. Le reproche et la critique** sont deux actes langagiers très proches. En les employant, le locuteur marque son insatisfaction devant une situation qu'il juge ne pas combler ses attentes. La critique permet au locuteur, en plus de dire son insatisfaction, de marquer sa désapprobation en portant un jugement de valeur. Il *condamne*, *dénigre*, *dévalorise* le dire et/ou la conduite du destinataire, il l'*accuse* d'un défaut, d'une faute, d'une action qu'il considère comme répréhensible. Par exemple, le dire de l'interlocuteur est jugé comme faux en (33), comme inutile et agaçant en (34), comme inintéressant en (35), ou encore comme illégitime en (36) :

(33). *Tu me mens! / Tu m'as toujours menti! / Tu mens! Tu mens comme tu respirez!*

(34). *Et ça blablate, et ça blablate... / Oah, tu radotes... / Mais arrête un peu de rabâcher... /*

<sup>8</sup> Il s'agit de : *A plus! On se bigophone? / Bon, promis, tu m'téléphones, hein ? / Promis-juré ! / On s'appelle. / On sonne la fin de (la récréation). / Le vin blanc, j'y vote pour ! / Allez tout le monde sourit. / Il marche pour nous, c'est bon. / Demain, je passe mon permis : prie pour moi ! / Il a flashé sur elle. / Tope là ! On est d'accord ! / J pense qu'on peut se tutoyer. Il semble toutefois possible d'interpréter certaines de ces expressions négativement – ainsi les quatre premières sont-elles susceptibles de servir à se débarrasser (sans nuire à sa face) d'un interlocuteur trop bavard (ce qui suppose une évaluation négative de son comportement).*

*Arrête un peu, tu radotes!*

(35). *Cause toujours, tu m'intéresses. / Non, mais, ça va pas, tu débloques/tu dérailles / Tu parles à tort et à travers*

(36). *Tu m'causes toi ? / Qui t'es toi pour m'causer ?*

Une conduite, une attitude peut être la cause de l'insatisfaction et déclencher des expressions du type de :

(37). *Jean, tu pousses un peu de nous planter là. / Avec lui/toi, je peux pas en placer une. / Pas moyen d'en placer une/ de placer un mot. / On t'a pas sonné, toi. / Dis donc, lui, les conneries, il les enfile...*

Le reproche devient une critique explicite lorsque la désapprobation du locuteur est saillante. Par exemple, en closant son énonciation par *quand même* (38), le locuteur justifie son injonction : la situation devant laquelle il se trouve, quelle que soit la façon dont il l'envisage, est, à ses yeux, condamnable ; elle ne correspond pas à ses attentes, à ses normes. En (39), *toujours* marque l'agacement du locuteur devant une attitude qui, à force de se répéter, est devenue, à son sens, hautement critiquable. La construction *Tu crois pas que* et le mot du discours *là* en (40) ajoutent un acte illocutoire supplémentaire à la constatation agacée de l'acte de base ; le locuteur attire l'attention de son interlocuteur sur le contenu de sa critique et le convie de manière, il est vrai péremptoire, à partager sa désapprobation :

(38). *Faut pas pousser quand même. / Tu attiges là quand même!*

(39). *Il faut toujours que tu en rajoutes! / Faut toujours que tu chicanes sur tout !*

(40). *Tu crois pas que t'abuses un peu, là ? / que tu pousses le bouchon un peu loin ?!*

(41). *Arrête de déconner, c'est pas drôle.*

Ces différentes stratégies illocutoires révèlent la domination incontestable du *je* dans ce type d'interaction.

**2.2. La menace et l'avertissement**, deux actes langagiers également très proches, servent au locuteur à mettre en garde le destinataire.

— Soit le locuteur avertit le destinataire de cesser dans son attitude sauf à vouloir en subir les conséquences, conséquences présentées comme le fait d'un autre que lui. Toutefois, dans certaines situations, on comprend que le locuteur partage les mêmes jugements de valeur que cet autre et qu'il trouve lui aussi matière à moquerie, à critique dans le comportement de son interlocuteur :

(42). *On va te chambrer ! / Tu vas te faire chambrer/disputer si tu fais ça ! / Tu vas te faire déchirer ! / Tu vas te faire allumer... / Tu comptes sortir comme ça ? Mais tu vas te faire charrier dans cette tenue ! / Mieux vaut que tu glisses là-dessus. / Tu me remercieras.*

— Soit le locuteur menace explicitement le destinataire de représailles dont il sera lui-même l'auteur :

(43). *T'as intérêt à parler, sinon... / Celui-là, je vais te l'allumer, quand il rentrera, tu vas voir ça. / Si ça continue, je vous préviens, je déballe tout! / Vas-y, continue comme ça, je vais te déchirer.*

Ces deux types d'actes illocutoires se réalisent sous des formes diverses :

— Une injonction explicite, formulée à l'impératif :

(44). *Ne mens pas ! / Arrête de mentir ! / Arrête de poser des questions ; obéis ! N'insiste pas ! J'ai dit que ça suffisait.*

Selon l'intonation, ces expressions sont à prendre comme une sommation (*je t'ordonne de...*), ou comme une sollicitation appuyée (*je te demande de/ de ne pas*), mais elles impliquent toutes une évaluation négative portée par le locuteur sur le comportement, l'attitude de l'allocataire.

— Une interrogation ou une intonation interrogative à valeur injonctive :

(45). *Tu vas parler oui? / Bon, alors, t'accouches? / Tu n'adresses pas à moi comme ça, compris?*

La valeur de ces expressions est renforcée par des modalisateurs comme *oui, compris, bon, alors*, qui manifestent clairement l'agacement, l'exaspération du locuteur et la menace qu'il fait peser sur son allocataire. Dans ces contextes, le futur proche, plus personnel et efficace que le futur simple, véhicule de lui-même une nuance de réprobation. Au contraire du futur simple – qui aurait positionné la réaction dans un « vrai » futur – le futur proche permet au locuteur d'insister sur la réalisation immédiate ou extrêmement proche de la menace qu'il fait peser sur son interlocuteur. De même, avec l'imparfait dans une phrase interrogative en *et si*, le locuteur presse son interlocuteur de s'exécuter au plus vite

(46). *Quand vas-tu te décider à parler? / Et si tu concluais?*

— Une assertion à valeur d'injonction :

(47). *On arrête de déconner!*

(48). *T'es gentil tu discutes pas.*

(49). *Tu fais ce que je te dis, un point c'est tout!*

L'injonction menaçante est renforcée en (47) par l'usage condescendant du pronom indéfini *on* ou de l'adjectif *gentil* en (48) au moyen desquels le locuteur assoit sa position de force face à son interlocuteur. Une autre trace marquée de la domination du *je* est le modalisateur *un point c'est tout* (49).

### 3. Des « expressions » en arabe marocain

L'arabe marocain est une langue à tradition orale, elle est de ce fait riche en expressions idiomatiques, routines conversationnelles et rituels langagiers de toutes sortes. Ces constructions ont fait l'objet de différents travaux sur l'arabe. En particulier Piamenta dont le principal objectif était de mettre en évidence la prégnance de l'Islam dans la culture populaire et quotidienne des arabophones « in everyday linguistic expressions » (1979 : 1). Dans une étude publiée en 1976 et reprise en 1981 dans un ouvrage collectif édité par Coulmas, Ferguson analyse les formules de politesse, particulièrement abondantes et ritualisées en arabe syrien. Toujours pour l'arabe syrien, Véronique Traverso a travaillé sur les « routines utilisées dans les interactions de commerces » (2006 : 142) et sur des corpus radiophoniques dans le cadre d'une analyse conversationnelle.

Le point de vue adopté ici est contrastif. On pose en effet la question de la façon dont les expressions répertoriées pour le français à partir des verbes de la classe *C* de *LVF* peuvent être rendues en arabe marocain. D'un point de vue théorique, la comparaison des langues contribue à mettre au jour les domaines de l'expérience que les langues analysent de la même façon et ce qui est spécifique à une ou à certaines langues uniquement. La comparaison nous montre ainsi que l'arabe marocain et le français sont très proches, aussi bien du point de vue des intentions énonciatives déclenchant les expressions situationnelles – la principale fonction pragmatique des expressions obtenues en arabe marocain est également une fonction d'évaluation négative ; le locuteur verbalise son désaccord, sa désapprobation face au comportement ou au dire du destinataire – que de celui des procédés mis en œuvre dans la



verbalisation des émotions ou attitudes émotionnelles exprimées. Ce point est développé dans les paragraphes suivants.

**3.1.** Le passage du français à l'arabe peut donner lieu à une traduction littérale (50) ou quasi littérale (51) :

(50). *ma n-gul-l-ek-š!*, litt. : pas je-dis-à-toi ; « J'te dis pas! »

(51). *ka t-dzak eli-ya*, litt. : tu ris/te moques sur moi ; « Tu te moques de moi »

comme elle peut donner lieu à deux constructions lexico-syntaxiques différentes :

(52). *daxel-na eli-kum b-llah !*, litt. : nous avons imploré sur vous par Dieu ; « J'vous demande un peu ! »

Les expressions *daxel-na eli-kum b-llah !* et *J'vous demande un peu !* servent toutes deux à évaluer une situation avec la même incrédulité ironique et sont énoncées pratiquement avec le même profil prosodique. Le processus de traduction mis en œuvre ne relève cependant pas d'une équivalence entre signes et signifiés comme en (50) et (51), mais plutôt d'une équivalence au niveau du sens, si l'on considère que le sens est la valeur sémantique que prend un signe en discours, dans une situation donnée, en tenant compte de la dimension extralinguistique (composantes pragmatique, culturelle et autres). De ce point de vue, l'expression *J'vous demande un peu*, avec un *vous* auquel on s'adresse comme à une autorité que l'on prend à témoin pour comprendre et partager notre incrédulité, notre incompréhension devant un comportement donné, est équivalente à l'expression de l'arabe marocain « Je vous supplie (demande instamment) par/au nom de Dieu (de...) » où l'autorité à laquelle on s'adresse est explicitement nommée.

Considérons un autre exemple de traduction par équivalence culturelle :

(53). *šnu had el-hadra ? waš tar-l-ek l-friyyex ?*, litt.: quoi ce-la-parole ! est-ce que s'est envolé à toi le petit oiseau ? ; « Qu'est-ce que tu racontes ? Tu dérailles ou quoi ?! »

Pour qualifier le dire de quelqu'un qui divague, parle avec déraison, on fait appel en français à une métaphore ferroviaire ; lorsqu'on parle d'une manière confuse, on est « hors rails » (hors normes ?). En arabe, c'est notre *friyyex*, notre « oiselet », oiseau de la raison, qui s'est envolé.

Le passage du français à l'arabe présente également des cas de transfert de classe sémantique. Par exemple, dans les expressions du français « Si tu le dis » et « Puisque tu le dis ! », le verbe de parole « dire » est traduit en arabe par un verbe d'opinion, plus précisément le verbe factif « savoir » :

(54). *u anta t-erf!*, litt. : et toi tu sais ; « Si/Puisque tu le dis ! »

La prosodie joue un rôle important dans l'interprétation de (54), notamment en marquant le coordonnant *u* « et » de manière à rendre l'intonation conclusive au travers de laquelle le locuteur émet son scepticisme face au dire de son locuteur, dire qu'il ne cautionne pas et dont il laisse la seule responsabilité à l'allocutaire. Le coordonnant *u* « et » de l'arabe, et les subordinants *si* et *puisque* du français fonctionnent ici comme des connecteurs argumentatifs, i.e. des unités permettant l'enchaînement de deux actes de langage dans le cadre d'une stratégie argumentative. Ces unités marquent la concession apparente (mais agacée) du locuteur face à un des arguments du destinataire.

**3.2.** En arabe marocain, comme en français, le sens d'un énoncé varie avec la situation qui la déclenche et avec son profil prosodique. Considérons le cas de la construction *ma-end-i ma-n-gul-l-ek*, litt : pas chez-moi quoi je dis-à-toi, qui traduit l'expression française « Rien à dire ! », et qui est à analyser comme un énoncé libre en (55), mais comme un énoncé lié en (56) :

(55). Qu'est-ce que tu voulais me dire ?

*ma-end-i ma-n-gul-l-ek*  
« Je n'ai rien à te dire. »

(56). T'as aimé mon gâteau ?

*ma-end-i ma-n-gul-l-ek ! tbark llah eli-k*  
« Rien à dire ! Que Dieu te bénisse / Bravo ! »

On notera une accentuation sur *end-i* « chez moi » en (55), mais sur le relatif *ma* en (56). Notons par ailleurs les contraintes de substitution pronominale que connaît l'énoncé lié (56) qui n'est possible qu'avec des pronoms de deuxième personne *l-ek/l-kum* « à toi/ à vous». Le choix d'une autre personne grammaticale en ferait un énoncé libre.

Les expressions de l'arabe marocain, sans pour autant être totalement figées, connaissent des contraintes structurelles. Par exemple, les expressions déclenchées par le verbe de communication français *placer* : *Avec lui, je peux pas en placer une / J'ai pas pu placer un mot. / Pas moyen d'en placer une/ de placer un mot* peuvent correspondre en arabe marocain à l'expression :

(57). *ma-i-xelli-k-š t-tkellem*

nég-il.inac. laisser-toi-pas tu.inac-parler  
*il ne te laisse pas tu parles*

(57'). \**ma-i-xelli-ni-š n-t-kellem* « Il ne me laisse pas parler »

(57''). \**ma-xella-k-š t-t-kellem* « Il ne t'a pas laissé parler »

Le *tu* dont il est question en (57) est un *tu* à valeur générique qui sert au locuteur à impliquer son interlocuteur pour établir un fort degré de connivence, mais aussi à présenter l'expérience comme une généralisation encore accentuée par l'aspect inaccompli du verbe. La substitution de *tu* par un autre pronom (57'), ou de l'inaccompli par l'accompli (57''), détruit l'expression et le transforme en un simple énoncé libre.

**3.3.** Le choix des tiroirs verbaux de l'arabe dépend de l'opposition entre les deux formes fondamentales de l'accompli (forme prototypique : *fa'ala* « il a fait)) et de l'inaccompli (forme prototypique : *yaf'ala* « il fait/fera»). La valeur première de cette opposition est modale ; elle oppose le certain au possible :

(58). *bgi-t-ek t-skut !*, litt. : j'ai voulu toi tu te tais ! « Je voudrais/ Je veux que tu te taises » ; « Arrête de parler ! » ; « Tais-toi ! »

où l'inaccompli *bgi-t* (forme *fa'ala*), traduit en français par un présent ou un conditionnel, exprime non pas l'achèvement du procès, mais bien la volonté certaine du locuteur de voir son interlocuteur obéir à son ordre. Par ailleurs, l'arabe ne marque pas grammaticalement le « présent » sur le verbe ; c'est la phrase nominale qui inscrit, en fonction des contextes, une situation dans un présent déictique, habituel, générique ou autre. Cela explique peut-être pourquoi plusieurs des expressions de l'arabe marocain, traduisant des expressions françaises déclenchées dans une situation *hic et nunc*, sont des phrases nominales. Par exemple, aux expressions relevées pour le verbe français *mentir* : *Tu me mens! / Tu m'as toujours menti! / Ne me mens pas! Arrête de me mentir!*, on peut faire correspondre les expressions arabes suivantes :

(59). *baraka men l-kdub* ; litt. : il suffit de le-mensonges, « Arrête de mentir ! ».

*fi-k gir l-kdub* ; litt. en-toi seulement le-mensonges, « Tu ne fais que mentir ! »,  
*anta kedab* ; litt : toi menteur, « Tu n'es qu'un menteur ! »<sup>9</sup>

<sup>9</sup> Je remercie Danielle Leeman pour m'avoir signalé qu'on trouve également ce type d'exclamation en français : *Mensonges (que tout cela) ! (Espèce de) Menteur ! Sacré menteur, va !*

Une phrase verbale comme :

(60). \**ka-t-kdeb* « Tu es en train de mentir / Tu mens. »

équivaldrait à un simple constat, expressivement neutre à moins qu'on lui associe une intonation marquée ou qu'on l'accompagne d'une mimique expressive. A côté de ces phrases nominales, le corpus a fourni des phrases existentielles du type de :

(61). *ma kayen ġir l-hedra u t-tbelbil*, litt. : il n'y a que la parole et le blabla, « Et ça blablate, et ça blablate... ».

qui exprime un mépris agacé pour ceux – ou plutôt celles ! – qui parlent sans cesse. En français, la valeur illocutoire est portée par l'utilisation péjorative du pronom *ça* pour désigner des êtres humains et par un verbe à fort degré d'iconicité, *blablater*, qui désigne une action continue et la répétition d'un son jugé agaçant. En arabe marocain, c'est la négation restrictive *ma...ġir* « ne...que » qui rend compte du peu d'estime dans laquelle le locuteur tient ce genre de comportement.

**3.4.** Les structures elliptiques sont également caractéristiques des expressions obtenues pour l'arabe marocain :

(62) (a). *zed-ti fi-h !*, litt. : tu as ajouté dans lui, « T'exagères, là! »

(b) *zed-ti fi-h es-sokkar* « Tu y as ajouté du sucre ».

(63) (a). *ma-n-εawed-l-ek-š !*, litt. : pas je-répète-à-toi-pas, « J'te raconte pas! »

(b). *ma n-εawed-ha-l-ek-š*, litt. : pas-je-répète-elle-à-toi, « Je ne te le répèterai pas ! »

La présence d'un argument verbal peut dégager l'énoncé de son obligatoire ancrage situationnel et le transformer en un énoncé libre, c'est le cas de l'exemple (62b), ou encore donner lieu à une autre expression situationnelle, c'est le cas dans (63b) où le pronom « elle »<sup>10</sup> réfère à un dire antérieur.

**3.5.** Comme en français, les expressions de l'arabe marocain sont modalisées par des « mots du discours ». Les plus fréquents sont : *walayenni* (64), *yakma* (68) et *iwa* (70).

Le marqueur *walayenni*, probablement hérité de l'arabe classique *wa-law-kan*, litt. : même si il a été, s'est grammaticalisé en arabe marocain pour assumer le rôle d'un subordonnant à valeur oppositive :

(63). *hiya bent žmila walayenni qsira šwiya meā l-'asaf*

elle fille jolie quoique courte un peu avec le-regret

« C'est une jolie fille bien que malheureusement un peu trop petite (de taille) »<sup>11</sup>.

Dans certains contextes, cette construction s'est pragmatialisée pour servir de marqueur discursif extrêmement proche du statut d'interjection et permettre l'expression de l'incrédulité, l'ébahissement ou l'admiration devant une situation, un acte ou une action à laquelle on ne s'attendait pas, c'est-à-dire « opposée » à celle attendue :

(64). *walayenni hedra hadi !*

eh bien parole ceci

a). « Qu'est-ce que c'est que cette façon de parler ! »

b). « Bravo pour cette parole ! »

Selon les situations et l'intonation utilisée, cette expression peut être interprétée soit comme un jugement négatif sur le dire de l'interlocuteur, soit comme une réaction positive face à ce

<sup>10</sup> Notons que c'est obligatoirement le pronom personnel de troisième personne au féminin *-ha* qui construit cette expression, quels que soient par ailleurs le genre et le nombre du référent.

<sup>11</sup> Exemple emprunté à Harrel 2004.

même dire. Le marqueur *walayenni* correspond de ce fait à l'expression française *Tu parles!* et comme pour le français (cf. exemples (22) ci-dessus) orienter négativement ou positivement le segment de phrase sur lequel elle porte :

(65). *walayenni qeṣṣa !* « Tu parles d'une histoire ! »

(66). *walayenni ḥmeq hada !* « Tu parles d'un cinglé ! »

Avec le phatème interrogatif *yak* – issu du figement du vocatif *ya* « eh » et du pronom de deuxième personne *-k-* que l'on pourrait traduire en français par « n'est-ce pas ? », le locuteur appelle son interlocuteur à marquer son approbation :

(67). *yak fhem-t-ni ?* « N'est-ce pas que tu m'as compris ? »

(67'). *fhem-t-ni, yak?* « Tu m'as compris, hein/n'est-ce pas ? »

Nous rapprocherons *yak* avec ce que M.-A. Morel nomme marqueurs de recherche d'approbation discursive (MRAD) : « Il s'agit de tournures que l'on trouve à la fin d'une interrogative tels que : *d'accord ?*, *vous êtes d'accord ?*, *okay ?*, *hein ?*, *n'est-ce pas ?*, ... *oui ?*, et ... *non ?* Nous pouvons considérer ces tournures comme des marqueurs interrogatifs post-déterminants qui se caractérisent par l'intonation montante de l'interrogation » (1988 : 97). Notons que *yak* peut occuper l'initiale (77) ou la finale d'un énoncé (77'). A la finale, cette unité est fortement marquée par une intonation montante caractéristique de l'interrogation.

En s'associant à la particule interrogative *ma*<sup>12</sup>, *yak* ne marque plus la recherche de l'approbation du destinataire mais une interrogation emphatique au moyen de laquelle le locuteur interpelle l'interlocuteur pour demander sa participation à l'interaction. C'est pourquoi *yakma* donne lieu en français à une construction interrogative avec un conditionnel de conjecture avec une valeur davantage assertive qu'interrogative ; le locuteur asserte un contenu tout en lui donnant la forme d'une interrogation emphatique :

(68). *yakma fhem-tu-ni ḡalat ?* « M'auriez-vous mal compris ? »

(69). *yakma ḥmaqi-tu ?!* « Seriez-vous devenus fous ? »

L'unité *iwa* sert différents rôles. Dans une narration, elle marque la succession chronologique des événements narrés, équivalant au français *alors* ou *et puis*. Elle peut fonctionner comme un mot-phrase. Par exemple, cette unité est très souvent utilisée pour rappeler à l'ordre des enfants turbulents ou désobéissants : *iwa !* « Ça suffit » ou encore selon la situation « Dépêchez-vous ! ». Dans les expressions de notre corpus, *iwa* précède une injonction (70-71) ou une interrogation (72) et correspond au *et alors* du français impatient, irrité et agressif du type *Et alors, ça va pas non? / Et alors, c'est pas fini non ce chahut? / Et alors, tu t'dépêches ou il faut que j'te porte? / Et alors, qu'est-ce que t'attends pour parler?*

(70). *iwa ma t-ṣayk-i-š !* « Et alors, n'exagère pas ! »

(71). *iwa t-kellm-i* « Et alors, parle ! »

(72). *iwa šnu gul-ti ?* « Et alors, qu'en dis-tu ? »

## Conclusion

Du point de vue de leur structure (lexique, morpho-syntaxe et prosodie), les expressions du corpus *LVF* sont contraintes ; le degré de fréquence des situations qui les déclenchent conditionne leur degré de figement les faisant évoluer progressivement vers le statut de marqueurs pragmatiques ou d'interjections. Leur principale fonction pragmatique relève de

---

<sup>12</sup> La forme *ma-*, en arabe marocain, peut prendre des signifiés différents : élément proclitique de la négation grammaticale, pronom relatif, exclamatif, interrogatif.

l'évaluation négative du destinataire, de son dire ou de son comportement. En français comme en arabe marocain, ces constructions se spécialisent en effet dans l'expression de l'impatience, de l'opposition, de l'irritation du locuteur à l'encontre du destinataire. Les procédés linguistiques à l'œuvre dans ces deux langues soulignent la domination incontestable du *je* et de sa subjectivité dans les interactions mises en scène autour d'un prédicat de communication.

## Références

- ANSCOMBRE J-CL. (1980), « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications* 32, 61-124.
- ARNDT H. & JANNEY, R. W. (1991), "Verbal, prosodic, and kinesic emotive contrasts in speech", *Journal of Pragmatics* 15, 521-549.
- BARBERIS, J-M. (2008), « Les déictiques spatiaux dans la narration romanesque : cotexte, contexte et empathie », Hal-00292264, version 1, 9 pages.
- BEECHING K. (2007), « La co-variation des marqueurs discursifs *bon, c'est-à-dire, enfin, hein, quand même, quoi et si vous voulez* : une question d'identité ? », *Langue française* 154, 78-93.
- COULMAS F. (1979), "On the sociolinguistic relevance of routine formulae", *Journal of Pragmatics* 3/2, 239-266.
- DOSTIE G. (2007), « La reduplication pragmatique des marqueurs discursifs. De *là* à *là là* », *Langue française* 154, 45-60.
- DUBOIS, J. & DUBOIS-CHARLIER, F. (1997), *Les verbes français*, Paris : Larousse.
- FERGUSON Ch. (1981), "The structure and use of politeness formulae", in Coulmas F. (ed.) *Conversational routines: Explorations in standardized communication situations and prepatterned speech*, The Hague: Mouton, 20-36.
- FONAGY I. (1982), *Situation et signification*, Amsterdam et Philadelphia : John Benjamins.
- HARRELL R.S. (2004), *A dictionary of Moroccan Arabic*, Washington, D.C.: Georgetown University Press
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1978), « Problèmes de l'ironie » in *L'ironie*, Lyon : Presses universitaires de Lyon, p. 10-46
- MARQUE PUCHEU, Ch. (2007), « Les énoncés liés a une situation: mode de fonctionnement et mode d'accès en langue 2 », *Hieronymus*, 25-48.
- MARTIN R. (1987), *Langage et Croyance*. Paris, Mardaga.
- MARTINS-BALTAR M., (1999), « Énoncés usuels plurifonctionnels : conventions linguistiques et sémantique fonctionnelle », *Revue d'Etudes françaises* 4, 51-66.
- MEL'CUK I. (1998), « Collocations and Lexical Functions », in A.P. Cowie (ed), *Phraseology. Theory, Analysis, and Applications*, Oxford: Clarendon Press, 23-53.
- MOESCHLER J. & de SPENGLER N. (1981), « *Quand même*: de la concession à la réfutation », *Cahiers de linguistique française* 2, 93-112.
- MOREL M.-A. (1988), *Analyse linguistique d'un corpus de dialogues homme-machine*, vol I, Paris : Presses de la Sorbonne Nouvelle.
- NARAY-SZABO, M. (2009), « Phrases figées illocutoires: quelle interprétation sémantique », *Verbum Analecta Neolatina* XI/1, 153-165.
- PIAMENTO M. (1979), *Islam in Everyday Arabic Speech*, Leiden: Brill.
- POP L. (2000), *Espaces discursifs : Pour une représentation des hétérogénéités discursives*, Louvain - Paris Peeters.
- SCHAPIRA Ch. (1999), *Les stéréotypes en français: proverbes et autres formules*, Paris : Ophrys.
- TAMBA-MECZ I. (1983), « L'ellipse : phénomène discursif et métalinguistique », *Histoire*

- Épistémologie Langage* 5/1, *L'Ellipse grammaticale : Études épistémologiques et historiques*, 151-157.
- TANNEN D. & ÖZTEK P. C. (1977), « Health to Our Mouths: Formulaic Expressions in Turkish and Greek », *Proceedings of the 3rd Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, 516-534.
- TRAVERSO V. (2006), *Des échanges ordinaires à Damas: aspects de l'interaction en arabe : approche comparative et interculturelle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon.
- VAN LANCKER-SIDTIS D. & RALLON G. (2004), « Tracking the incidence of formulaic expressions in everyday speech: methods for classification and verification », *Language & Communication* 24, 207-240.
- WRAY, A. & PERKINS, M.R. (2000), “The functions of formulaic language: an integrated model”, *Language & Communication* 20, 1-28.